



Le Solidaire

Bulletin du Fonds de Solidarité des Groupes Populaires de Québec **Septembre 2010**

Le sac de la Solidarité toujours disponible !



Vous pouvez vous procurer ce sac au montant solidaire de 10\$. Utiliser un sac aux couleurs du Fonds c'est contribuer au financement des groupes de défense de droits ainsi que d'offrir une visibilité importante à notre fondation.

Si vous souhaitez vous offrir le sac de la Solidarité, nous vous invitons à communiquer avec nous via notre adresse courriel fsgpq@bellnet.ca ou par téléphone au (418) 529-4407. Vous pouvez aussi vous en procurer un directement chez nos groupes membres.

SOUPER DE LA SOLIDARITÉ

Prenez note que le souper de la Solidarité, notre traditionnel souper de financement, aura lieu le samedi 4 décembre 2010 au centre Horizon de Limoilou.

Calendrier des luttes sociales 2011

Le 5 octobre prochain, le Fonds de solidarité des groupes populaires lance l'édition 2011 du Calendrier des luttes sociales lors d'un 5 à 7 à l'AgitéE (251 Dorchester). Nouveau thème cette année «groupes populaires à Québec : quatre décennies de présence militante».

Renouvellement de la formule

Au moment de préparer la cinquième édition du Calendrier des luttes sociales, nous avons constaté une légère fatigue dans la formule. En effet, les mouvements sociaux ont beau se renouveler constamment, il n'y a rien qui ressemble plus à une manif qu'une autre manif... Résultat, le Calendrier commençait à se ressembler d'une année à l'autre. Alors, pour faire changement, nous avons décidé d'axer le calendrier sur l'histoire (de nos luttes évidemment).

Nous avons eu le plaisir de visiter les archives des groupes membres du Fonds, et de quelques alliés comme le RÉPAC, pour trouver quelques photos permettant d'illustrer les quatre décennies de présence du mouvement populaire dans la région de Québec. Le résultat se trouve dans le calendrier, à notre avis ça en valait le coût. Tout y passe : actions directes, rassemblements, assemblées, fêtes. Le tout dans le même bon vieux format noir et blanc très classe...



Vous pouvez vous procurer le Calendrier des luttes sociales pour seulement 10\$ chez les groupes membres de la fondation ainsi qu'en commandant, via courriel ou téléphone, un exemplaire au Fonds de Solidarité.



Les différents visages de la crise du logement

Texte par Jonathan Carmichael

Pénurie de logements, augmentation vertigineuse du coût des loyers et crise économique, les locataires des grands centres urbains du Québec ne l'ont pas facile par les temps qui courent. *L'Institut de recherche et d'informations socio-économique (IRIS)* s'est intéressé à ces enjeux dans sa plus récente parution¹.

Moins de logements

Depuis onze ans, dans la province, le taux d'inoccupation² se situe toujours en deçà du seuil d'équilibre. Selon la *Société canadienne d'hypothèques et de logement*, les centres urbains du Québec affichaient au printemps dernier un taux d'inoccupation de 2,5%.

Pour une quatrième année consécutive, la région de Québec remporte la palme. C'est ici que la pénurie de logements atteint son niveau le plus dramatique. À peine 0,4% des logements sont inoccupés.

Pire encore, si on considère uniquement la Ville de Québec, le taux tombe à 0,2%. Les grands logements à louer, ceux avec trois chambres et plus, sont en voie d'extinction : un sur mille est vacant!

Des loyers plus chers

Pendant que le taux d'inoccupation diminue, le coût des loyers suit exactement le chemin inverse. Depuis 2000, les hausses sont significatives et ininterrompues. Systématiquement, elles sont supérieures aux recommandations publiées chaque année en janvier par la Régie du logement. Résultat? Il en coûte 33% plus cher pour se loger au Québec.

L'histoire se répète dans notre région. Seulement l'an dernier, le loyer moyen a crû de 3,5%, soit deux fois plus rapidement que l'inflation. Après onze ans de crise, le prix des logements a bondi de 32% à Québec.

Origine de la crise

Selon l'IRIS, il faut remonter à 1994 pour trouver l'origine de la crise actuelle. Le gouvernement fédéral met alors fin aux subventions pour la construction de HLM. Conséquences? Les promoteurs immobiliers délaissent complètement ce type d'immeuble, préférant désormais construire des condominiums. Dès 1997, le taux d'inoccupation, qui avoisinait alors les 6%, s'effondre. Trois ans plus tard, il descend sous le seuil d'équilibre : c'est le début de la pénurie de logements.

La pénurie a placé les propriétaires dans une position avantageuse. Elle leur a permis, entre autres, de hausser plus fortement le coût des loyers durant les années 2000. Alors qu'entre 1992 et 1999, le loyer moyen augmentait d'à peine 0,5% par année³, à partir de 2000, les hausses annuelles atteignent 3,3%. C'est plus de six fois supérieures aux augmentations d'avant la crise.

Précarité et pauvreté

L'explosion des prix a entraîné une réduction importante du nombre de personnes qui consacrent moins de 30% de leur revenu à se loger. La dernière récession économique n'améliorera en rien la situation. Chômage, endettement des ménages et appauvrissement : la misère guette nombre de ménages. D'après l'IRIS, dans les prochaines années, l'itinérance risque de connaître une croissance importante.

Avec un filet de sécurité sociale effrité (depuis 1990, la valeur réelle de l'aide sociale a chuté de 20% et deux fois moins de chômeurs sont admissibles aux prestations d'assurance-emploi), avec un gouvernement qui choisit de hausser les tarifs au détriment des classes populaires et avec un marché de l'habitation non contrôlé, on peut craindre le pire.

¹ Logement 2010 : Différents visages de la crise. Note socio-économique, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, juillet 2010, 8 pages.

² Le taux d'inoccupation mesure la proportion de logements inoccupés disponibles pour la location par rapport à l'ensemble des logements du parc locatif. Le marché est équilibré lorsque le taux d'inoccupation est à 3%.

³ Le contrôle des loyers, Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec, mars 2010, 4 pages.

Les Médias et la Justice

Groupe de défense des droits des détenuEs



Les médias occupent une place importante dans nos vies et font partie des sources d'information qui permettent aux gens de se forger une opinion. En matière de criminalité, près de 95 % des gens citent les médias comme première source d'information sur ce sujet.¹ Pire, les gens accordent plus d'importance à l'information provenant des médias qu'à celle divulguée par le gouvernement sur le sujet.² C'est donc dire le rôle important que jouent les médias en matière de perception de la criminalité et du système judiciaire.

Selon les chercheurs qui se sont penchés sur la question, les médias influencent la perception des gens de quatre façons : en rapportant plus fréquemment les crimes extrêmes ou atypiques, en accordant beaucoup de place aux crimes graves, en choisissant davantage des crimes comportant des victimes vulnérables et des criminels invulnérables et en rapportant de façon pessimiste ce qui a trait au système de justice.

Les événements judiciaires rapportés par les médias ne sont certes pas inventés, mais ils ne reflètent pas la réalité. On constate que les faits divers que les médias choisissent de rapporter ne sont pas ceux qui, dans les faits, sont les plus importants en termes de fréquence, de tendance ou de représentativité des personnes contrevenantes en cause.

La surmédiation des crimes sensationnels a également un impact sur la perception des gens selon laquelle ils puissent être victimes du crime. Pour la majorité, la peur du crime est un concept abstrait puisque « les gens, pour se former une idée de la criminalité en dehors des lieux qu'ils fréquentent, ne peuvent le faire qu'à partir d'une expérience relativement abstraite, en s'appuyant sur des informations qui, en fait, sont constituées de fragments d'images, d'opinions entendues, se mêlant à des impressions personnelles. »³

Pire encore, les médias influencent négativement le sentiment de sécurité des gens en oblitérant les statistiques démontrant que la criminalité diminue. Alors qu'une hausse de la criminalité fera l'objet d'une attention médiatique quasi assurée, les médias passent souvent sous silence les baisses.

(suite à la page 4)

¹ : DUBOIS, Judith. *La Couverture médiatique du crime organisé – Impact sur l'opinion publique?* Ottawa, Gendarmerie Royale du Canada, 2002. p. 3

² : LATIMER, Jeff et Norm DESJARDINS. *Sondage national sur la justice de 2007 : lutte contre la criminalité et confiance du public*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2007, p. 14.

³ : LOUIS-GUÉRIN, Christiane. « La peur du crime : Mythes et réalités », dans *Criminologie*, Vol.11, n°2, Montréal, 1980, p. 72

La lutte à la pauvreté, *fait que ça bouge!*

Le gouvernement n'a pas accepté les principales demandes des groupes populaires pour lutter contre la pauvreté. Peut-être faudrait-il que nous soyons plus nombreux et nombreuses à revendiquer et, surtout, tenaces dans nos demandes.

Plusieurs événements en septembre et octobre vont nous permettre d'afficher nos couleurs : qui nous sommes? Quelles sont nos difficultés au jour le jour? Qu'est-ce qu'il faut pour une société plus juste, plus équitable, plus généreuse?

21 et 22 septembre

Les journées « Ensemble autrement »

22 septembre

Action contre les hausses de tarification

11 au 15 octobre

**Les marches pour les droits
et la place des femmes**

17 octobre

La Marche Mondiale des femmes

Ça vous intéresse? Un p'tit coup de fil au Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur pour vous inscrire aux activités. Demandez Denise au 418-529-6158.



Les Médias et la Justice (suite)

On a pu observer une telle situation il y a quelques années. Les médias ont fait grand état en mai 2008 d'une hausse de 3 % de la criminalité chez les jeunes à la suite de la publication d'un rapport de Statistique Canada portant sur la criminalité juvénile en 2006. Or, les médias ont complètement passé sous silence les dernières statistiques sur la criminalité, parues en juillet de la même année, qui indiquaient une baisse de 2 % en 2007 et qu'outre la hausse exceptionnelle de 2006, le taux de criminalité chez les jeunes poursuit une tendance globale à la baisse depuis 1991.

Le *Sondage national sur la justice de 2007* révèle que 57,8 des répondants croient que le taux de criminalité a augmenté au cours des cinq dernières années au Canada et 29,9 % pensent qu'il est demeuré le même. Seuls 12,3 % avaient vu juste en affirmant qu'il avait diminué. La situation est plus critique encore envers les jeunes contrevenants, alors qu'en 2008, seulement 5% ont donné une réponse conforme à la réalité en indiquant que la criminalité juvénile avait diminué.

Le fait qu'on retrouve pratiquement à tous les jours dans la presse des faits divers de nature judiciaire alors qu'on ne parle qu'une fois par année du taux de criminalité réel (lorsque les nouvelles statistiques sont disponibles) peut certainement expliquer qu'une majorité de gens croit à tort que la criminalité est à la hausse.

Les médias ont un tel impact qu'il semble difficile de renverser le point de vue des gens sur le système judiciaire. À preuve, dans le cadre du sondage sur la justice, on a demandé aux répondants de se prononcer sur les statistiques relatives à la libération conditionnelle. Après avoir indiqué aux gens que 55 % des délinquants admissibles à une libération conditionnelle ont été refusés en 2005, la majorité (soit 71 %) a dit croire que la proportion des délinquants remis en liberté conditionnelle était supérieure à ce nombre. Une majorité doute également des données relatives à la criminalité, croyant que celle-ci a augmenté. Pourtant, comme l'indiquent les auteurs de l'enquête, « bien que certaines données (p. ex., le taux de criminalité) soient tributaires de facteurs méthodologiques comme les erreurs de déclaration, le nombre de détenus libérés chaque année par la Commission nationale des libérations conditionnelles est incontestablement exact ».⁴

(suite à la page 5)

⁴ : LATIMER, Jeff et Norm DESJARDINS. *Sondage national sur la justice de 2007 : lutte contre la criminalité et confiance du public*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, 2007, p. 15 & 32.



CKIA FM 88.3, la radio sociale de Québec, a besoin de sous -beaucoup de sous - pour pouvoir continuer son action 25 ans encore.

«Nous sommes à l'année zéro de notre nouveau plan de développement stratégique»,

La station se consacre à une diversité de sujets culturels et sociaux. L'émission *Égalité: genre féminin* de Sophie R. Gall, qui entamera sa troisième saison à la mi-septembre, s'intéresse par exemple à la réalité des femmes immigrantes à Québec. Alors que *Mes amis de filles*, magazine féministe s'intéresse aux revendications des femmes et à leur place dans la société. L'équipe de bénévoles souhaite également mettre en ondes deux nouvelles émissions en cours d'année : une sur les aînés, l'autre sur la tradition orale, le conte et le chant, en collaboration avec le *Café Babylone*.

À la veille du lancement de sa programmation automne-hiver 2010-2011, CKIA FM n'a pas eut froid aux oreilles et a organisé le 28 août dernier son premier **radiothon** quelque peu impromptu qui a permis à la station d'aller chercher quelques sous!

Le **Café Babylone** nous a également accueilli pour un vendredi d'émissions en direct et de performances d'artistes devant public. Cette belle soirée nous a également permis de recueillir vos dons!

N'hésitez pas à soutenir votre radio communautaire en achetant votre carte de membre ou en faisant un don via notre site Internet!

Pour écouter, syntonisez le 88,3 FM. Pour faire un don : en ligne au www.ckiafm.org (<http://www.ckiafm.org>) ou par téléphone au 418 529-9026.



Les Médias et la Justice (suite)

Aussi, selon ce même sondage, 66 % des gens croient que le gouvernement Harper est dans la bonne voie avec sa stratégie *S'attaquer au crime*. Toutefois, seuls 8 % des répondants ont affirmé être très au fait de cette stratégie. Même après avoir reconnu leur méconnaissance sur la stratégie du gouvernement, les répondants n'ont pas changé leur opinion quant à sa justesse.

Les recherches sur le sujet ont ainsi démontré que cette méconnaissance de la criminalité, jumelée à la peur du crime causée par la couverture médiatique des crimes les plus graves, fournit une opportunité en or pour les tenants du discours de « la loi et l'ordre » usant de « populisme pénal ».

Qu'ils soient politiciens, journalistes ou autre, ceux-ci font régulièrement appel aux émotions en prenant appui sur la désinformation des médias et en se servant d'événements criminels marquants pour faire passer leur idéologie et leurs politiques, bien que celles-ci ne soient appuyées par aucune donnée empirique.

L'équipe du Groupe de défense des droits des détenuEs de Québec (GDDDDQ) a tenté de vérifier cette représentation déformée de la criminalité par les médias. Nous avons donc entrepris de recenser et d'analyser rigoureusement la couverture des faits divers pendant un mois. Le résultat est frappant et sans équivoque : les médias ne reflètent pas l'image réelle de la criminalité. C'est sans compter les nombreux glissements médiatiques faits (consciemment ou non) par les journalistes et plus particulièrement dans les chroniques d'opinion, qui peuvent également influencer la perception du lecteur.

Vous trouverez les résultats de notre analyse dans notre dossier complet sur l'impact des médias sur l'opinion publique, disponible au www.gdddq.org/dossiers

Notre recherche sur l'impact des médias démontre que l'on peut faire mieux quant à la rigueur journalistique. La place accordée au sensationnalisme et le fait d'entretenir des mythes et des préjugés au sujet des personnes judiciairisées, des victimes et du système pénal n'aident en rien la population. Cette dernière est en droit de savoir les lacunes, mais aussi les succès de notre appareil judiciaire. Ce n'est qu'en posant un regard objectif que l'on peut viser son amélioration.



Femmes, logement et pauvreté

Sortir du privé, un problème de société !

En marge de la Marche mondiale des femmes, le FRAPRU vient de sortir un nouveau document de 16 pages avec statistiques, citations et analyses sur les causes et les conséquences de la pauvreté structurelle des femmes, en particulier sur les femmes locataires. Notons que la permanence du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur s'est beaucoup investie l'an dernier dans la démarche menant à la production de cet outil d'éducation et de sensibilisation.

Extrait de l'introduction :

Les problèmes de logement constituent à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté des femmes. Le comité femmes du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a décidé de marquer à sa manière l'importance de 2010, année de la troisième Marche mondiale des femmes (MMF) contre la pauvreté et la violence. À l'occasion d'une tournée d'ateliers, il a réuni des femmes locataires et itinérantes dans les villes de Québec et dans les différents quartiers de Montréal afin de discuter de leurs conditions d'habitation, de leurs problèmes et des solutions à mettre en place pour améliorer leur situation. Le comité a animé 19 ateliers d'éducation populaire et a ainsi rencontré 250 femmes. Les constats et réflexions issus de ces ateliers ont inspiré le document Femmes, logement et pauvreté Sortir du privé, un problème de société!

Le document «Femmes, logement et pauvreté» sera lancé à Québec en même temps que l'édition 2011 du Calendrier des luttes sociales. Soit le **mardi 5 octobre à 17h** lors d'un 5 à 7 animé au café bar l'AgitéE (251 Dorchester).



Modification de la loi sur les mines

Texte écrit par Renaud Blais

Le 17 août recommençaient les audiences de la consultation publique sur le projet de loi 79, *Loi modifiant la loi sur les mines*, qui avait débuté en mai. Ces consultations sont d'une grande importance car ce projet de loi constitue une excellente opportunité de rétablir un équilibre viable en matière d'aménagement du territoire.

Il va de soi que la mise en place d'un réseau d'aires protégées est essentielle afin de préserver la qualité de l'air, de l'eau, des sols et la biodiversité. Or, la réalité est que présentement, certains usages du territoire ont la priorité sur d'autres, à savoir, l'exploitation minière. En effet, le Ministère des Ressources naturelles et de la faune (MRNF) bloque tout projet de conservation de la biodiversité sur un territoire pour lequel un titre minier est alloué. Mais cela va encore plus loin : le MRNF a également la possibilité de bloquer un projet de conservation du territoire dès qu'il y a une simple *présomption* de potentiel minier sur le territoire proposé. C'est donc dire que la possibilité d'une exploitation minière dans le futur empêche la mise en place d'aires protégées nécessaires dans le présent.

Le Québec s'est doté il y a quelques années d'une loi sur le développement durable, qui est défini comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs » et devant « [s'appuyer] sur une vision à long terme qui prend en compte **le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique** des activités de développement ». Puisque chaque ministère est légalement soumis aux exigences de la loi sur le développement durable, il va de soi que la réforme de la loi sur les mines devrait instaurer un équilibre qui tienne compte autant des aspects économiques que des aspects environnementaux et sociaux. Concrètement, cela signifie que l'exploitation minière ne doit plus jouir d'un statut privilégié par rapport aux autres utilisations possibles du territoire, tels que l'accès à une eau saine, la possibilité de pratiquer des activités récréatives en nature, la conservation de la biodiversité, etc. En résumé, les intérêts économiques doivent céder la place à des considérations écologistes, qui ont trop longtemps été écartées en ce qui concerne l'aménagement du territoire (non seulement en ce qui concerne les mines, mais également pour la forêt, les terres agricoles, etc.).

Les ATQ suivront de près ce dossier pour s'assurer que la nouvelle version de la loi sur les mines garantisse, pour nous-mêmes et pour les générations futures, un aménagement du territoire écologiquement et socialement viable.

NOS GROUPES MEMBRES



Les AmiEs de la Terre de Québec

418-524-2744

info@atquebec.org

L'Association pour la défense des droits sociaux

418-525-4983

addsqm@bellnet.ca

Le Bureau d'animation et information logement

418-523-6177

bail@total.net

Le Comité des citoyen-ne-s du quartier Saint-Sauveur

418-529-6158

cccqss@bellnet.ca

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

418-522-0454

compop@qc.aira.com

Communication Basse-Ville, Journal Droit de parole

418-648-8043

info@droitdeparole.org

Le Groupe de défense des droits des détenus

418-522-4343

info@gdddq.org

Radio Basse-ville Québec, CKIA 88,3 FM

418-529-9026

ckiafm@meduse.org